

D.2019.04.10.7.9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Avril 2019

7 – PROJETS TERRITORIALISES
7.9 – Doublement de la Capacité Ligne A – Garage Atelier de Basso Cambo : Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché n°52M 2017 13095M « Voirie et réseaux divers » conclu avec l'entreprise EUROVIA

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X	X M.Guyot (a/c du point 6.1)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Aujolat)	
CHOLLET François		X (M. Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X (a/c du point 2.3)		X (jusqu'au point 2.2)
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-9D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.07.05.6.4 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 2 « Voirie et réseaux divers » relatif à la réalisation des aménagements de l'atelier de Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2017 13095M, d'un montant de 375 658,48 € HT, a été notifié à l'entreprise EUROVIA, le 25 juillet 2017, pour une durée de 19 mois.

Par délibération n° 2018.12.12.7.3 du 12 décembre 2018, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer l'avenant n°1 au marché 52M 2017 13095 M, d'un montant de 36 472,02€ HT, portant le montant global du marché à 412 130,50 € HT, soit une augmentation de 9,71% par rapport au montant initial du marché précité

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer des prestations au marché initial en créant une rampe unique pour l'accès à la zone vie du garage. Cette rampe est plus massive du fait de la hauteur à franchir plus importante tout en respectant les contraintes d'accessibilité handicapés.

Il a également pour vocation de supprimer des prestations prévues au marché initial comme la suppression des aménagements prévus en extérieur pour l'accès à la zone vie du garage.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	375 658,48 € HT
Montant de l'avenant n°1	36 472,02 € HT
Montant du présent avenant n° 2 :	<u>10 225,55 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	422 356,05 € HT

Au regard du montant initial du marché de 375 658,48€ HT, le montant cumulé des 2 avenants représente une augmentation de 12,43% par rapport au montant initial du marché précité.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du **20 mars 2019** émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° 52M 2017 13095 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

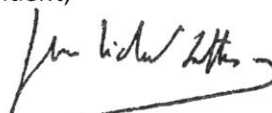
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 52M 2017 13095 M conclu avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 10 225,55 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

Extension du garage métro Basso Cambo Lot 01 : VOIRIE et RESEAUX DIVERS

AVENANT N° 2

Marche N° 52M 2017 13095 M

Titulaire : EUROVIA



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412_20190410-7-9D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfectorale : 12/04/2019



Article I. Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant n°2 a pour objet de commander et de supprimer des prestations prévues au marché initial, suite à des demandes modifications de la zone d'accès au garage de la part de TIS-SEO Voyageur.

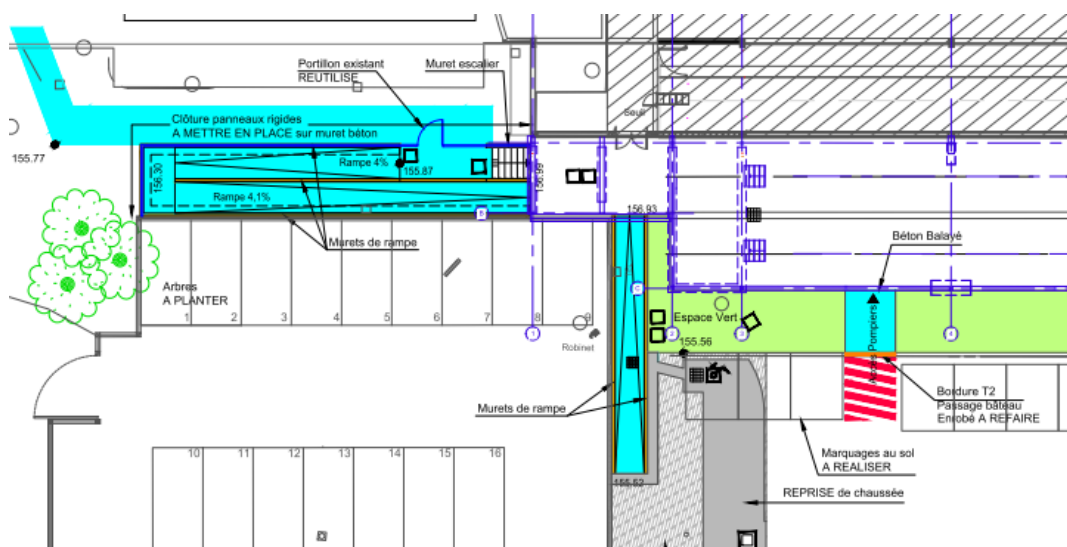
Article II. Délais d'exécution

Prolongation du délai d'exécution de 4 mois.

Article III. Incidence financière

Les prestation suivantes sont supprimées :

- **Suppression de la rampe d'accès PMR au garage depuis la façade Nord**
Montant total : - 17 623,60 € HT

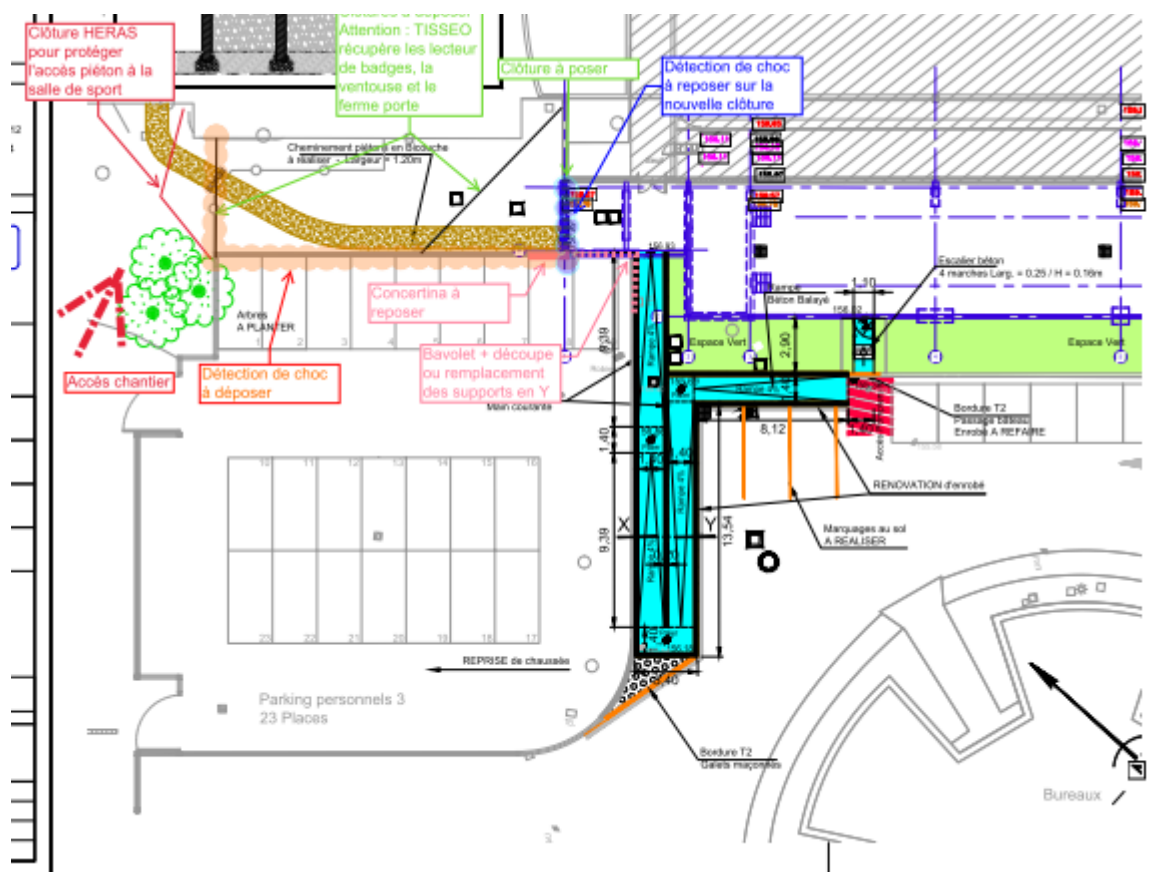


Comprenant :

- **Moins values pour la réalisation du muret**
Montant : -10 766.80 € HT
- **Moins values pour la réalisation des remblais**
Montant : - 872.00 € HT
- **Moins values pour la suppression des emmarchements**
Montant : - 3 730.00 € HT
- **Moins values la suppression des cheminements béton**
Montant : - 2 244.80 € HT

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 01 est complété par les éléments suivants :

- **Création d'une rampe d'accès PMR au garage depuis l'entrée la façade Sud-Ouest**
Montant total : 27 849,15 € HT



- **Réalisation d'un muret**
Montant : 8 933.40 €HT
- **Mise en œuvre de grave 20/40**
Montant : 3 850.00 €HT
- **Réalisation d'emmarchement**
Montant : 5 949.35 €HT
- **Réalisation de cheminements en béton balayé**
Montant : 1324.80 €HT
- **Réalisation de revêtement bicouche**
Montant : 525.00 €HT
- **Modification des canalisations EP**
Montant : 626.50 €HT
- **Pose d'un regard à grille**
Montant : 627.80 €HT
- **Pose de bordures T2**
Montant : 181.80 €HT
- **Fourniture et pose de galets maçonnés**
Montant : 212.00 €HT
- **Reprise des enrobés au droit de la rampe**
Montant : 500.00 €HT
- **Forfait de dépose des clôtures, portail et ferme porte**
Montant : 1 975.00 €HT
- **Pose de clôture d'une hauteur de 1.92m y compris bavolet**
Montant : 894.00 €HT
- **Découpe des supports en des bavolet sur la clôture existante**
Montant : 500.00 €HT
- **Aménagement d'une rampe provisoire des travaux (2 phases)**
Montant : 1 750.00 €HT

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-9D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Le montant total de l'avenant N°2 au marché est fixé à 10 225,55 € HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 422 356,05 € HT soit une augmentation de 12,43 % du montant initial du marché.

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

TISSEO Ingénierie

Philippe BUCHBERGER
Directeur